

18 septembre : la FFMKR appelle à la grève des kinésithérapeutes

Paris, le 1^{er} septembre 2025

La FFMKR, premier syndicat de kinésithérapeutes, appelle à la mobilisation dès le 8 septembre - journée mondiale de la physiothérapie - par des actions reconductibles, et à la grève des kinésithérapeutes le 18 septembre, conformément au calendrier d'actions communiqué en juillet.

Depuis l'annonce de la suspension de leurs revalorisations conventionnelles, prévues au 1^{er} juillet 2025, les kinésithérapeutes ont entamé des actions nationales et locales afin d'alerter sur la forte baisse de leur pouvoir d'achat (20% en dix ans) et d'appeler à des mesures fortes en faveur de la profession.

Malgré la colère de toute une profession, dont l'expertise est indispensable afin d'agir concrètement pour la santé d'une population vieillissante et de plus en plus atteinte de maladies chroniques invalidantes, le Gouvernement n'a mis sur la table aucune perspective d'avenir pour la profession et reste sourd à ses revendications : **le respect des engagements conventionnels et des engagements pris de longue date vis-à-vis de la profession !**

Aucun geste envers les kinésithérapeutes, alors même que les revalorisations suspendues étaient la contrepartie d'une régulation démographique sans équivalent et déjà appliquée.

La perspective d'une évolution des dépenses de l'assurance maladie limitée à 5 milliards d'euros, comme annoncée par le Gouvernement, est dramatique. Mécaniquement, cette évolution d'environ 2% serait synonyme d'un report des revalorisations des kinésithérapeutes prévues pour juillet et septembre 2026, en vertu du même mécanisme qui avait conduit au report des revalorisations de juillet 2025.

La FFMKR n'acceptera pas que les kinésithérapeutes paient les pots cassés d'une politique budgétaire court-termiste. Elle exige :

- L'avancement au 31 mars prochain des revalorisations prévues en juillet et septembre 2026, afin de les sécuriser et de compenser en partie le report des revalorisations de juillet 2025 ;
- L'ouverture de la possibilité de facturer des compléments d'honoraires, dans un cadre clair et sécurisé, afin de compenser la perte de pouvoir d'achat subie ces dernières années ;
- La généralisation, sur l'ensemble du territoire, de l'accès direct aux kinésithérapeutes.

La FFMKR appelle donc à la mobilisation des kinésithérapeutes dès le 8 septembre par une série d'actions reconductibles (grève du tiers payant, de la télétransmission et des gardes de bronchiolite, retournement des plaques professionnelles) et à la grève nationale le 18 septembre.

Contacts presse

Sébastien Guérard
president@ffmkr.org
06 03 85 96 28

Vincent Daël
delegue-general@ffmkr.org
06 62 02 34 60